

FICHE DE POSTE  
RECRUTEMENT D'UN.E MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE.E A MI-TEMPS  
POUR L'ANNEE 2021-2022

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

Intitulé du poste : **Maitre de conférences associé.e des ENSA**

Groupe de discipline : **Théorie et pratique de conception  
architecturale et urbaine**

Catégorie : **2**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maitre de conférences associé.e**

Code Corps : *PROFARCH*

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B  
et Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble  
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

**Missions et activités principales :**

L'ENSA Grenoble recrute un.e maître de conférences associé.e pour assurer la co-responsabilité de la formation qui conduit à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

**Contexte**

La formation qui conduit à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a pour vocation de permettre à l'architecte diplômé.e d'Etat de maîtriser les conditions de son entrée dans la profession réglementée au titre de la loi du 3 janvier 1977 modifiée de l'architecture et d'endosser les responsabilités qui en découlent. Il s'agit donc pour l'ADE d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, la déontologie, la conduite et l'économie du projet.

A l'ENSAG, la formation HMONP est pleinement intégrée depuis 2007 à l'offre de formation de l'établissement, dans la continuité des cycles de Licence et de Master et comme offre autonome post-diplôme. Le format et les contenus de la formation ont été construits et actualisés en continu par une équipe pédagogique de professionnels à qui elle doit sa visibilité nationale. Le programme pédagogique 2021-2026 a également pour ambition de **renforcer l'articulation entre formation initiale Licence et Master et le cycle HMONP.**

La formation HMONP est organisée à l'ENSAG en **dix sessions de deux jours** (les jeudis et vendredis) qui ont lieu toutes les 3 à 4 semaines d'octobre à juin, soit 150h de cours. Les cours sont dispensés par des enseignant.e.s de l'ENSAG et par des intervenant.e.s extérieur.e.s issu.e.s du monde professionnel. La capacité d'accueil est de 100 nouveaux inscrits par an venant de la France entière. En 2021-2022 la responsabilité de la formation sera assurée par deux enseignants titulaires du champ TPCAU avec lesquels la personne recrutée travaillera en étroite collaboration.

La personne recrutée aura pour responsabilité, aux côtés des 2 autres enseignants responsables, les missions suivantes :

- Organiser, structurer et piloter le programme des 10 sessions de 150 heures de cours des intervenants extérieurs et des enseignants ENSAG. Un programme existe déjà qui devra être actualisé et enrichi en fonction des nouveaux objectifs et enjeux de la formation (voir programme 2020/2021 remis en annexe).

- Nourrir les réflexions sur les articulations programmatiques entre la formation initiale (cycle licence et master) et la formation post-diplôme, HMONP en collaboration avec les deux autres enseignants
- Articuler le programme d'enseignement aux différentes activités et formations proposées aux étudiants : ateliers thématiques, conférences, débats
- Développer le réseau, solliciter et recruter les partenaires extérieurs et collègues enseignants praticiens en cohérence avec la pédagogie de la formation
- Présenter la formation et organiser des débats interactifs entre les ADE, les intervenants et les enseignants responsables de la formation
- Assurer l'encadrement de 10 ADE au sein du collège des directeurs d'études
- Mettre en place un système d'évaluation de la formation efficace et performant

Ces missions sont exercées en articulation étroite avec :

- les 2 enseignants titulaires du champ TPCAU responsables de la formation
- la direction des études et de la vie étudiante (gestionnaire de scolarité de la formation HMONP ; Directeur des Etudes ; responsable de la mission insertion et relation avec la profession)
- le collège des 10 directeurs/trices d'études,
- la commission professionnalisation et HMONP.

#### **Charges pédagogiques**

Le service pédagogique de la personne recrutée s'organisera autour de la co-responsabilité de la formation (mi-temps, ou 160 heures équivalent TD, missions décrites ci-dessus).

#### **Participation au collectif**

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches relevant des obligations de services des enseignants statutaires (titulaires et associés) : participations aux jurys et aux procédures d'admission, implication dans les projets, instances et commissions de l'école.

### **Compétences principales mises en œuvre**

#### **Compétences requises :**

- Architecte praticien ou enseignant praticien ayant une connaissance approfondie des métiers/compétences et des modes opérationnels de la maîtrise d'œuvre architecturale.
- Engagement dans les mutations (à l'œuvre et futures) du champ professionnel,
- Expérience pédagogique ou, à défaut, goût et capacités à transmettre aux étudiants,
- Capacité à travailler en équipe et à échanger avec d'autres collègues enseignants,
- Capacité de mobiliser dans le cadre de l'enseignement un réseau local et national d'intervenants et partenaires ressources dans la maîtrise d'œuvre architecturale,
- Capacité d'écoute et d'accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation,

#### **Expérience souhaitée :**

- Attester d'une expérience de pratique professionnelle d'architecte,
- Attester d'une connaissance solide des pratiques et contraintes de la profession

#### **Savoir-être (compétences comportementales) :**

- Rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative
- Sens du contact et du relationnel
- Autonomie et dynamisme et force de proposition
- Capacités d'écoute, de dialogue et d'animation de projets,
- Etre bienveillant, en particulier avec les étudiants,
- Clarté et sens de la communication

**Liaisons hiérarchiques** : sous l'autorité de la directrice de l'ENSAG

**Liaisons fonctionnelles** : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

**Perspectives d'évolution** : selon filière et corps d'appartenance

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions** : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2021/2022

**Modalités de transmission et d'examen des candidatures :**

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation
- une proposition d'intentions
- un curriculum vitae.

Les candidatures seront être envoyées par courriel à l'adresse [associes@grenoble.archi.fr](mailto:associes@grenoble.archi.fr) jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Les auditions auront lieu le 8 septembre 2021. Les candidats retenus pour une audition en seront informés au plus tard le 3 septembre 2021. Ils sont tenus d'être présents physiquement pour l'audition qui aura lieu à l'ENSAG.

Critères d'appréciations : qualité des candidatures au regard des attendus, expérience professionnelle et pédagogique, pertinence des orientations stratégiques et pédagogiques pour la mission.

*Dans le cadre de sa stratégie de responsabilité sociale des organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 20/07/2021